

LES DROLES EN GROLES

Association Gabinienne de Randonnée Pédestre

Association loi de 1901 - Affiliée à la FFRP - Siren n° 448 097 618

DEMANDE D'ADHESION – Saison 2024-2025

Je soussigné (e).....

Né(e)le.....

Situation familiale : célibataire marié (e) divorcé(e) veuf (ve) en activité retraité (e)

Adresse.....

Numéro de Téléphone.....

Adresse Electronique.....

Personne (s) à prévenir en cas d'accident :

Nom, prénom..... Nom, prénom.....

Adresse..... Adresse.....

Tél..... Tél.....

Demande à adhérer à l'Association « LES DROLES EN GROLES » - Centre Socio-culturel Jacques Prévert - 63 rue du 18 juin - 93220 GAGNY.

J'ai noté que la loi n°84-610 du 16 juillet 1984 fait obligation aux Associations d'une Fédération sportive d'assurer leur responsabilité civile et celle de leurs adhérents.

Je reconnais qu'outre cette garantie qui me sera acquise, il m'a été proposé plusieurs formules d'assurance facultative pour couvrir mes propres accidents corporels (document ci-joint).

En outre, je déclare être en bonne condition physique, ne pas suivre de traitement médical m'interdisant la marche notamment en montagne. **A cet effet, je fournis un certificat médical d'absence de contre-indication (CACI)**, ci-joint, et m'engage à être convenablement équipé pour les activités auxquelles je participerai.

L'Association « Les Drôles en Groles » se réserve le droit à l'image de ses adhérents(es), participants(es) pour les photos de groupe prises au cours de randonnées ou de manifestations **(les pages 6 et 7 du règlement intérieur, dûment complétées, doivent être impérativement jointes au présent document)**.

A.....

Le

Mention manuscrite « lu et approuvé » :

Signature :

Pour obtenir votre licence vous devez impérativement joindre à ce document :

- ✓ Un chèque de **57** euros,
- ✓ Pour les chômeurs, étudiants et 3^{ème} personne d'une même famille un chèque de **37** euros,
- ✓ Pour les adhérents, ayant leur licence dans un autre club, un chèque de **32** euros et la copie de leur licence,
- ✓ Supplément de **10** euros pour l'abonnement au magazine « RANDO PASSION » (4 diffusions dans l'année).

Pour l'année, à l'ordre des Drôles en Groles, couvrant l'adhésion à la Fédération Française de Randonnée Pédestre, l'assurance et votre adhésion à l'Association.

- ✓ **Le certificat médical.**

**Vous devez adresser le tout au secrétariat administratif :
Marianne DA COSTA - 10 boulevard du Nord - 93220 GAGNY**